

**Extrait du**  
**Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Identifiant juridique : BOI-BA-RICI-07/09/2016

Date de publication : 07/09/2016

**BA - Réductions et crédits d'impôt**

---

**Positionnement du document dans le plan :**

[BA - Bénéfices agricoles](#)

[Réductions et crédits d'impôts](#)

**1**

Les contribuables peuvent bénéficier de réductions et de crédits d'impôt au titre des dépenses et investissements définis par la loi.

Cette division détaille ceux qui concernent les exploitants agricoles, qui sont, pour la plupart, communs à d'autres catégories d'imposition (BIC, BNC) ainsi qu'à l'IS.

**10**

Seront ainsi examinés :

- les réductions d'impôt (titre 1, [BOI-BA-RICI-10](#)) ;
- les crédits d'impôt (titre 2, [BOI-BA-RICI-20](#)).